



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22022618

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

10 FEV. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : 0477 954 038

Nom

(en entier) : AMI METALS EUROPE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Louis Bleriot 23, 6041 Gosselies

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur

Extrait des décisions écrites des actionnaires du 31 janvier 2022 :

Les actionnaires ont pris connaissance de la démission du Monsieur William Kenneth Sales, Jr. en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 31 janvier 2022.

Les actionnaires ont décidé de nommer Monsieur Arthur Ajemyan, en tant qu'administrateur de la société, pour une durée indéterminée et avec effet au 31 janvier 2022.

Le nouvel administrateur fait élection de domicile au siège de la société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de son mandat. Son mandat est non rémunéré.

Il est rappelé que conformément à l'article 22 des statuts, la société peut être représentée par chaque administrateur vis-à-vis des tiers.

Les actionnaires ont décidé de donner une procuration spéciale à Monsieur Luc Germonpré, Madame Félice Roes, Madame Maxine Daems et Monsieur Vadim Van Poppel, c/o Lydian, Avenue du Port 86c bte 113, 1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec le pouvoir de substitution, afin d'accomplir tous les actes et de signer tout document en vue de la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et afin d'accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile pour la publication des décisions écrites susmentionnées dans les Annexes du Moniteur belge (y compris la signature de tous les formulaires de publication et autres documents).

Félice Roes
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).